

# Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie

Enregistré • Performances au 31 juillet 2022 • Actifs au 31 mai 2022

## Vue d'ensemble

### Renseignements sur le Fonds

**Équipe de gestion:** Équipe Gestion des actions fondamentales

**Date d'inscription:** 4 mai 2021

**Actif géré<sup>1</sup>:** 12,16 M\$

**Périodicité des distributions<sup>2</sup>:** Annuel

**Nombre de placements:** 35

**Frais de gestion:** 0,74 %

**Placement minimum:** 500 \$ initial; 25 \$ PAC

**Statut du fonds:** Ouvert

**Profil de risque:** Modéré



### Caractéristiques des actions

Ratio C/B	26,09
Ratio C/VC	4,37
Ratio C/FT	15,46
RCP	30,96 %
Cap. bours. moy.	119,05 G\$
Rendement en dividendes	1,36 %

### Codes de fonds (MMF)

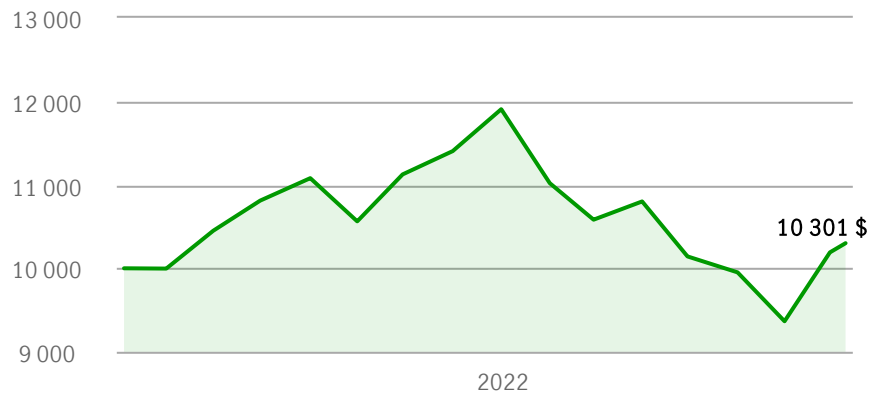
Séries	FE	FM2	FM3	FSR	NL
série Conseil	8563	8763	8863	8463	—
série Conseil - DCA	28563	—	—	—	—
série F	—	—	—	—	8663
série F - DCA	—	—	—	—	28663
série FT6	—	—	—	—	8063
série T6	8363	8755	8855	8455	—

### Pourquoi investir

- Géré par l'équipe des actions fondamentales de Manuvie
- Recherche à procurer une croissance du capital à long terme en investissant dans des titres de participation mondiaux d'émetteurs dotés d'un solide avantage concurrentiel qui sont également des chefs de file dans leur contribution positive à l'atténuation des changements climatiques.
- L'équipe utilise une approche d'investissement fondamentale ascendante en mettant l'accent sur la création d'un portefeuille aligné sur l'objectif climatique de l'Accord de Paris pour maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en deçà de 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels et en poursuivant les efforts pour limiter l'augmentation de la température à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels.

### Performance

#### Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création du Fonds<sup>3</sup>



### Rendement annuel (%)

Le rendement ne peut être présenté qu'un an après la création du Fonds.

### Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Année actuelle	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	Création
8,81	0,48	-7,52	-14,40	-5,73	—	—	—	—	—	1,52

## Gestion

### Conseiller en valeurs:

Équipe Gestion des actions fondamentales



Patrick Blais



Steve Belisle



Cavan Yie

### Réduction des frais de gestion<sup>4</sup>

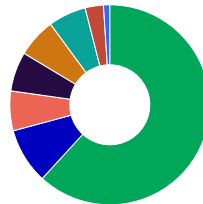
Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,50 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5,00 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,50 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10,00 points de base
10 M\$ et plus	12,50 points de base

### 10 principaux actifs (%)<sup>5</sup>

1. Microsoft Corp. Com	6,97
2. Danaher Corp. Com	4,47
3. Visa Inc. Com Cl A	4,06
4. CSX Corp. Com	3,99
5. Oracle Corp. Com	3,92
6. Aptiv PLC Ord Usd0.01	3,59
7. Adobe Inc. Com	3,55
8. Johnson Controls International PLC Shs	3,52
9. S&P Global Inc.	3,41
10. Lowe's Cos. Inc. Com	3,35

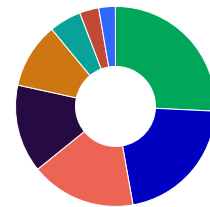
### Répartition du portefeuille

#### Répartition géographique (%)



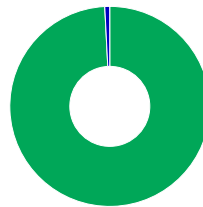
61,82	États-Unis
9,00	Irlande
6,41	Pays-Bas
6,39	Canada
6,30	France
6,11	Royaume-Uni
2,96	Allemagne
1,01	Japon

#### Répartition sectorielle (actions) (%)



25,76	Informatique
21,45	Industriels
16,99	Soins de santé
14,23	Consommation discrétionnaire
10,57	Services Financiers
5,20	Produits de consommation courante
3,10	Services de communication
2,69	Utilitaires

#### Répartition des actifs (%)



99,19	Actions
0,81	Liquidités et équivalents

## Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site [gpmanuvie.ca](http://gpmanuvie.ca)

1. Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 30 juin 2022.
2. Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.
3. Le taux de rendement indiqué ne sert qu'à illustrer les effets de la capitalisation et ne constitue pas une garantie de la valeur future ou du rendement des placements.
4. Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.
5. Les titres en portefeuille peuvent changer. Il ne s'agit pas de recommandations d'acheter ou de vendre un titre.

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les catégories de société Manuvie sont gérées par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.